

## Semis des céréales de printemps

Au vu des précipitations actuelles et annoncées, il est déconseillé d'implanter les céréales de printemps pour le moment. Il est préférable d'attendre le retour de conditions ensoleillées (terres ressuyées, portance suffisante et lit de semences correctement préparé) ; dès que les parcelles seront praticables, le semis pourra être réalisé.

### Orge de printemps

Pour les orges brassicoles, en Belgique, la date idéale de semis se situe entre la mi-février et la mi-mars.

Semer avant la mi-février expose les orges au froid hivernal, lorsque les plantules sont peu développées, tandis qu'un semis plus tardif réduit la capacité de tallage et, par conséquent, entraîne une baisse de rendement. Dans le cas où le semis serait tardif, il faut alors augmenter la densité de semis.

L'avantage d'un semis en février est que l'orge atteindra le stade du 1er nœud avant les premiers vols de pucerons, vecteurs de la jaunisse nanisante. Cependant, un semis hâtif a davantage de probabilités d'échouer : la levée est en effet plus lente et la culture risque d'être ravagée par les pigeons ou les corvidés. De plus, dans ces semis, les vulpins peuvent être plus envahissants.

Il est conseillé de semer dans de bonnes conditions de ressuyage et d'ensoleillement, ce qui devrait théoriquement permettre d'assurer une plus longue période de végétation, un meilleur enracinement et une meilleure résistance à une éventuelle sécheresse.

La densité de semis, pour les terres profondes, est conseillée entre 250 et 300 grains/m<sup>2</sup>. Dans le cas de terres calcaires, il est recommandé d'augmenter la densité de semis, pour être aux alentours de 350 grains/m<sup>2</sup>.

Dans le cas d'un semis d'orge de printemps en agriculture biologique, il est conseillé d'augmenter la densité de semis aux alentours de 350 grains/m<sup>2</sup>.

### Froment de printemps

Le froment de printemps peut être semé dès le mois de février et jusqu'au début du mois d'avril. Les froments dit alternatifs, qui peuvent être implantés aussi bien à l'automne qu'au printemps, peuvent également être semés à cette période de l'année.

### Avoine de printemps

La période optimale d'implantation de l'avoine de printemps est comprise entre mi-février et début avril.



*Pour les orges brassicoles, la date idéale de semis en Belgique se situe entre la mi-février et la mi-mars.*

G. Wain – CePiCOP

## Livre Blanc Céréales – 18 février 2026



Les acteurs wallons de la recherche et du développement actifs dans le secteur des céréales ont le plaisir de vous inviter aux séances d'information consacrées au « Livre Blanc Céréales ».

- Date : mercredi 18 février 2026
- Lieu : Espace Senghor - 11 Avenue de la Faculté d'Agronomie, Gembloux

Deux séances sont prévues, présentant le même contenu :

- Matin : 9h00 (accueil dès 8h30)
- Après-midi : 14h00 (accueil dès 13h30)

Les deux séances sont agréées pour la phytolice (sous réserve de la vérification des supports par l'administration).

Pour toute question ou information complémentaire : [info@cepicop.be](mailto:info@cepicop.be) – 081/62 21 39

## Le CRA-W recherche une parcelle de froment (LG Skyscraper, KWS Dag ou Bergamo)

L'équipe du Laboratoire de protection des plantes du CRA-W recherche une parcelle de **froment** cultivée avec l'une des variétés **LG SKYSCRAPER**, **PROVIDENCE**, **SY ADMIRATION** ou **CELEBRITY**, idéalement semée au mois d'octobre 2025. Si vous disposez d'une telle parcelle et êtes prêt à accueillir **un essai fongicide du CRA-W** (avec compensation financière), nous vous invitons à contacter **Frédéric Mathieu** : [f.mathieu@cra.wallonie.be](mailto:f.mathieu@cra.wallonie.be) 081/87 40 06 ou 473/82 41 62.

Nous sommes également à la recherche d'une parcelle de froment **problématique avec des vulpins** pour y implanter un essai. Si vous avez une terre à disposition pour un essai, veuillez contacter **Jean-Luc Dupont** [j.dupont@cra.wallonie.be](mailto:j.dupont@cra.wallonie.be) 0478/77 19 70.

Merci pour votre collaboration !

**Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP**

Contacts généraux :

✉ : [info@cepicop.be](mailto:info@cepicop.be)

☎ : 081/62.21.39

Site internet :

🌐 : <https://centrespilotes.be/cp/cepicop/> (ou via la QR code ci-contre)

Réseaux sociaux :   



**Prochain avertissement le 24 février 2026**

Réalisé grâce au concours et au soutien de nos partenaires :



*Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePiCOP*